

ASS ALINEA

6 Traverse Lirette
Quartier la Visitation
83000 TOULON

SIRET 39774909400017

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>4</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>5</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>7</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>9</i>
<i>Annexe complémentaire</i>	<i>13</i>
<i>Comptes 2024 selon norme ANC 2018-06</i>	<i>21</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>26</i>
<i>Amortissements</i>	<i>27</i>
<i>Provisions</i>	<i>28</i>
<i>Crédit-Bail</i>	<i>29</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>30</i>
<i>Variation des fonds propres</i>	<i>31</i>
<i>Variation des fonds dédiés</i>	<i>32</i>
<i>Charges constatés d'avance</i>	<i>33</i>
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>34</i>
<i>Détermination de la Capacité d'Autofinancement</i>	<i>35</i>
<i>Tableau de Financement</i>	<i>36</i>
<i>Du résultat à la trésorerie</i>	<i>37</i>
<i>Honoraires des commissaires aux comptes</i>	<i>38</i>

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	9 546	9 546		387
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.	10 224	10 224		
	Autres immobilisations corporelles	121 117	107 645	13 472	18 787
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	3 475		3 475	3 029
	TOTAL (II)	144 377	127 415	16 962	22 218
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 256		4 256	
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	51 529		51 529	50 968
TOTAL ACTIF (I à VII)	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	34 276		34 276	83 962
	Charges constatées d'avance	484		484	514
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	385 191		385 191	287 557
	TOTAL (III)	475 736		475 736	423 001
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	620 113	127 415	492 698	445 218

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	99 680	99 680
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	157 425	139 399
	Excédent ou déficit de l'exercice	(48 393)	18 027
	Total des fonds propres (situation nette)	208 712	257 105
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	208 712	257 105
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	7 100	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	7 100	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	28 028	23 492
	Total des provisions	28 028	23 492
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	8 842	14 534
	Emprunts et dettes financières divers (2)	4 740	2 340
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 902	10 433
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	191 555	87 820
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	15 399	19 494
	Produits constatés d'avance	19 420	30 000
	Total des dettes (1)	248 857	164 621
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		492 698	445 218
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		243 578	155 779
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations			
	Vente de biens et services			
	Ventes de biens			
	dont ventes de dons en nature			
	Ventes de prestations de service		175 299	72 120
	dont parrainages			
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions		399 910	430 525
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels			
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie			
	Contributions financières			
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions			110 734
	Utilisations des fonds dédiés			
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
	Autres produits		18 212	23 322
Total des produits d'exploitation			593 421	636 701
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stocks			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			
	Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes		161 385	154 811
	Aides financières			
	Impôts, taxes et versements assimilés		16 996	14 617
	Salaires		322 224	311 316
	Cotisations sociales		128 326	124 124
	Dotation aux amortissements et dépréciations		5 701	6 487
	Dotation aux provisions		4 536	5 275
	Reports en fonds dédiés		7 100	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
	Autres charges		577	244
Total des charges d'exploitation			646 845	616 874
RESULTAT D'EXPLOITATION			(53 424)	19 826

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(53 424)	19 826
PRODUITS FINANCIERS	De participation		3 940	5 011
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés			
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits des immobilisations financières cédées			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Total des produits financiers		3 940	5 011
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		409	565
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Total des charges financières		409	565
RESULTAT FINANCIER			3 531	4 447
RESULTAT COURANT avant impôts			(49 893)	24 273
	Produits exceptionnels			277
	Charges exceptionnelles			6 524
RESULTAT EXCEPTIONNEL				(6 247)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			598 861	641 990
TOTAL DES CHARGES			647 254	623 963
EXCEDENT ou DEFICIT			(48 393)	18 027
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

Annexe complémentaire

Etat exprimé en euros

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont le total est de 492 698 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat déficitaire de 48 393€ avant affectation.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

1 REGLES GENERALES

- 1.1 Objet social
- 1.2 Conventions générales comptables appliquées
- 1.3 Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application
- 1.4 Informations à caractère fiscal

2 PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

- 2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles
- 2.2 Créances
- 2.3 Dettes
- 2.4 Dépréciations inscrites au bilan
- 2.5 Fonds dédiés
- 2.6 Traitement des conventions de financement
- 2.7 Contributions volontaires
- 2.8 Engagements financiers hors bilan et autres informations
- 2.9 Informations sur la masse salariale
- 2.10 Informations complémentaires
- 2.11 Evénements particuliers

Annexe complémentaire

Etat exprimé en **euros**

1 REGLES GENERALES

1.1 Objet social

" Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à un logement autonome."

Ses moyens sont :

- gérer un CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) et dans ce cadre favoriser l'accès et le maintien des jeunes dans leur logement autonome,
- accueillir,
- informer, accompagner toute personne dans ses démarches, la soutenir dans la mise en œuvre de ses projets, la responsabiliser dans la gestion de l'habitat,
- participer et inciter les acteurs locaux à rechercher les réponses les plus pertinentes aux besoins et promouvoir la mise en place de dispositifs adaptés, en particulier, inciter les bailleurs à offrir des logements en assurant la médiation nécessaire afin de favoriser la prise en compte des publics les plus en difficultés,
- gérer tout dispositif, créer toute structure, solliciter tout agrément nécessaire à la réalisation des objectifs. »

Ses actions

- AIO : Accueil, Information et Orientation des personnes sur tout ce qui concerne le logement où l'hébergement.
- ALT : Hébergement temporaire des jeunes entre 18 et 30 ans qui rencontrent un certain nombre de difficultés et sont en rupture d'hébergement.
- ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement des jeunes entre 18 et 30 ans et qui rencontrent des difficultés d'accès au logement
- EPLD : Ensemble Pour un Logement Durable : regroupement d'ALINEA avec Itinova dans le cadre de l'intermédiation locative (Circulaire Boutin de mars 2009). Hébergement temporaire de personnes en situation d'hébergement très précaire (Sans Domicile Fixe, en situation d'expulsion, hébergés à l'hôtel...) par le biais de la sous-location avec ou sans bail glissant.

Annexe complémentaire

Etat exprimé en **euros**

Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

1. Investissements
 - a. Engagés antérieurement mais terminés durant l'exercice
 - Néant
 - b. Engagés et terminés dans l'exercice
 - Néant
 - c. Engagés dans l'exercice mais non terminés à la clôture :
 - Néant

2. Ressources humaines

Sur l'exercice, peu de mouvement de personnel a été constaté. Ceci n'appelle pas de remarques particulières.

3. Autres moyens/dépenses engagées

- a. Formation : Il n'y a pas ou peu eu d'heures de formation en lien avec l'activité
- b. Communication : Peu de frais de communication sur l'exercice

1.2 Conventions générales comptables appliquées

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2025, les conventions du Plan Comptable Général ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des observations portées au paragraphe 1.3 « changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application »,
- Indépendance des exercices.

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Annexe complémentaire

Etat exprimé en euros

1.3 Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis conformément au règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités des comptes annuels des associations et fondations, tel que modifié par le règlement ANC n°2022-06 et n°2023-03, relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement modifie notamment la présentation du compte de résultat, la définition du résultat exceptionnel et supprime la technique des transferts de charges.

Le résultat exceptionnel comprend exclusivement les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, au sens de l'article 513-5 du plan comptable général.

Les opérations ne répondant pas à cette définition sont désormais comptabilisées en résultat d'exploitation ou en résultat financier, selon leur nature.

La technique des transferts de charges a été supprimée. Les opérations concernées sont comptabilisées selon leur nature économique.

Les remboursements et compensations de charges sont enregistrés en diminution des charges correspondantes.

Les refacturations de charges sont comptabilisées en produits d'exploitation.

Les indemnités d'assurance sont comptabilisées dans les comptes de produits prévus à cet effet.

Ces changements de règles comptables peuvent affecter la comparabilité de certains postes du compte de résultat avec ceux de l'exercice précédent, sans impact sur le résultat net de l'exercice.

À ce titre, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024, établis conformément aux règlements ANC n°2014-03 et ANC 2018-06 et approuvés par l'assemblée générale d'approbation des comptes, sont repris dans la présente annexe, section « ANNEXE – COMPTES ANNUELS 2024 ANC n°2014-03 et 2018-06 ».

1.4 Informations à caractère fiscal

L'association est considérée comme exonérée des impôts commerciaux du fait de ses activités et des conditions dans lesquelles ces dernières sont exercées.

Annexe complémentaire

Etat exprimé en **euros**

2 PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles et Tableau des amortissements

Règles comptables relatives à la définition, à la valorisation et la dépréciation des actifs

Elles sont conformes aux récents règlements du Comité de la Réglementation Comptable.

Immobilisations décomposables

L'analyse de chaque catégorie d'immobilisations n'a pas fait ressortir d'immobilisations ayant un caractère décomposable, c'est-à-dire d'immobilisations possédant un ou plusieurs éléments significatifs dont la durée d'utilisation est différente de la structure principale de l'immobilisation.

Modalités d'amortissement retenues

Conformément au plan comptable, le mode linéaire a été appliqué à défaut d'un mode d'amortissement plus adapté.

Les amortissements pour dépréciation sont donc calculés suivant le mode linéaire (L).

Les taux les plus couramment appliqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Mode (L/D)	Durée
Constructions	L	10 – 50 ans
Agencements des constructions	L	10 – 20 ans
Logiciels et immobilisation incorporelles	L	1 – 10 ans
Installation matériel et outillage	L	5 - 10 ans
Matériel de transport	L	4 – 5 ans
Matériels de bureau et informatique	L	3 – 10 ans
Mobiliers	L	10 ans

2.2 Créances

Tableau Etat des créances et des dettes

On relève principalement :

Le poste « Créances Usagers et Comptes rattachés » : 51 529€ (Clients).

Le poste « Autres Créances » : 34 276€ (Subventions à recevoir, Avances FSL, ...)

Annexe complémentaire

Etat exprimé en **euros**

2.3 Dettes

Tableau Etat des créances et des dettes

On relève principalement :

Le poste « Dettes fournisseurs » s'élève à 8 902 €. Il enregistre les factures d'achats non réglées au 31/12/2025 et les factures fournisseurs non reçues, concernant des dépenses à rattacher à l'exercice clos.

Le poste « Dettes fiscales et sociales » d'un montant de 191 555 € comprend des cotisations sociales du dernier mois, non encore réglées au 31/12/2025, des provisions pour congés payés et charges sociales et fiscales rattachées et des avances de subventions pour un montant de 105 846€.

2.4 Dépréciations inscrites au bilan

Tableau des provisions et dépréciations inscrites au bilan

Les dépréciations de l'actif

Provision créances clients	Néant
----------------------------	-------

Les provisions inscrites au passif (provisions pour risques et pour charges)

Engagement retraites	28 028 €
----------------------	----------

La méthode de calcul retenue est la méthode: Retrospective prorata Temporis et la table de mortalité est la table règlementaire INSEE 2018-2020.

Le taux de charges sociales patronales est de 50% pour l'ensemble du personnel.

2.5 Fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés

A la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée, est inscrite en charge en « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan en « fonds dédiés ».

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Au 31/12/2025, les fonds dédiés sont de 7 100€..

Annexe complémentaire

Etat exprimé en **euros**

2.6 Traitement des conventions de financement

*Tableau : Principales ressources d'exploitation de l'association –
Subventions d'investissement non renouvelables - Suivi des fonds dédiés –
Produits constatés d'avance*

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits de l'association, lorsque :

- Cette dernière a reçu une notification d'une collectivité locale (par acte administratif) ou d'un organisme financeur,
- Et/ou qu'une convention de financement a été signée entre les parties.

La part non consommée des subventions de fonctionnement affectées est inscrite en fonds dédiés (Cf2.5).

Les subventions d'investissement : Le Règlement n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ne retient que les dispositions du Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

2.7 Contributions volontaires

Néant.

2.8 Engagements financiers hors bilan et autres informations

Engagements pris en matière de retraite

Voir paragraphe 2.4 sur les provisions pour risques et charges.

Engagements reçus

Cautions reçues des usagers 4 740€

Engagements hors bilan

Le véhicule est gagé à hauteur de la valeur du prêt restant dû au 31/12/2025 soit 8 842€.

Annexe complémentaire

Etat exprimé en **euros**

2.9 Informations sur la masse salariale

Effectif de l'association ALINEA :

Effectif moyen en 2025 : 8.92 salariés

	Effectif au 31/12/2025		ETP moyen 2025	Dont embauches durant l'année	Dont sorties durant l'année
	CDD	CDI			
TOTAL		11	8.92	1	2
Cadres		1	1	-	-
Employés		10	7.92	1	2

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (article 30 de la loi n°3006-586 du 23 mai 2006)

Non communiquée car elle conduirait à donner une information individuelle.

2.10 Informations complémentaires

Financiers	Montant (€)
TPM (Toulon Provence Métropole)	192 450 €
CAF	27 000 €
Commune de Toulon	45 000 €
ETAT	134 880 €
Divers	580 €
Total	399 910 €

2.11 Evénements particuliers

Néant

ANNEXE – COMPTES ANNUELS 31.12.2024 PRESENTATION ANC N°2018-06

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	9 546	9 159	387	1 587
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	10 224	10 224		
	Autres immobilisations corporelles	121 117	102 331	18 787	21 620
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts				
	Autres immobilisations financières			3 029	2 484
	TOTAL (I)	143 931	121 714	22 218	25 705
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	50 968		50 968	48 421
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	83 962		83 962	79 936
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	287 557		287 557	263 408
	Charges constatées d'avance	514		514	1 265
	TOTAL (II)	423 001		423 001	393 030
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	566 932	121 714	445 218	418 735
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	99 680	99 680
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	139 399	144 026
	Excédent ou déficit de l'exercice	18 027	(4 627)
	Total des fonds propres (situation nette)	257 105	239 079
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	257 105	239 079
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	23 492	18 217
	Total des provisions	23 492	18 217
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 534	21 324
	Emprunts et dettes financières divers	2 340	2 940
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 433	6 451
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	87 820	62 067
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	19 494	18 705
	Produits constatés d'avance	30 000	49 952
	Total des dettes	164 621	161 439
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		445 218	418 735
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		18 026,56	(4 626,73)
(1) Dont à moins d'un an		155 779	146 906
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			119

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	72 120	67 661
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	430 525	386 983
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
CHARGES D'EXPLOITATION	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	110 734	100 770
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	23 322	26 573
	Total des produits d'exploitation	636 701	581 987
	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	154 811	142 386
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	14 617	10 410
	Salaires et traitements	311 316	292 955
	Charges sociales	124 124	118 812
	Dotation aux amortissements et dépréciations	6 487	6 589
	Dotation aux provisions	5 275	1 178
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	244	11
	Total des charges d'exploitation	616 874	572 341
RESULTAT D'EXPLOITATION		19 826	9 646

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		19 826	9 646
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 011	3 136
	Total des produits financiers	5 011	3 136
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	565	442
	Total des charges financières	565	442
RESULTAT FINANCIER		4 447	2 695
RESULTAT COURANT avant impôts		24 273	12 341
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	277	3 045
	Total des produits exceptionnels	277	3 045
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 524	20 012
	Total des charges exceptionnelles	6 524	20 012
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(6 247)	(16 967)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		641 990	588 168
TOTAL DES CHARGES		623 963	592 795
EXCEDENT ou DEFICIT		18 027	(4 627)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole			
TOTAL			

Immobilisations

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	9 546					9 546
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 546					9 546
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 224					10 224
	Instal., agencement, aménagement divers	36 319					36 319
	Matériel de transport	32 430					32 430
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	52 369					52 369
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	131 341					131 341
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15					15
	Prêts et autres immobilisations financières	3 029		446			3 475
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 044		446			3 490
TO TAL		143 931		446			144 377

Amortissements

Etat exprimé en euros		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	1 à 10		9 159	387		9 546
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			9 159	387		9 546
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 à 10	Linéaire	10 224			10 224
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	5 à 10	Linéaire	32 093	841		32 934
	Matériel de transport	5 à 10	Linéaire	20 187	3 639		23 826
	Matériel de bureau, mobilier	5 à 10	Linéaire	50 050	835		50 885
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			112 554	5 315		117 869	
TOTAL				121 714	5 701		127 415

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires		28 028		28 028
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	23 492	(23 492)		
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	23 492	4 536		28 028
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	23 492	4 536		28 028
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			4 536		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Engagements de crédit-bail

Etat exprimé en euros	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
Valeur à la signature du contrat					
Coût d'entrée de l'actif					
Dot. aux amortissements théoriques					
De l'exercice					
Cumulées					
TOTAL					
Valeur nette					
Redevances payées					
De l'exercice				2 037	2 037
Cumulées					
TOTAL				2 037	2 037
Redevances restant à payer					
à 1 an au plus				2 870	2 870
entre 1 et 5 ans				12 199	12 199
à plus de 5 ans					
TOTAL				15 070	15 070
Prix d'achat résiduel					
à 1 an au plus					
entre 1 et 5 ans					
à plus de 5 ans					
TOTAL					

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 475		3 475
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	51 529	51 529	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 947	1 947	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	28 680	28 680	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	3 649	3 649	
	Charges constatées d'avance	484	484	
	TOTAL DES CREANCES	89 763	86 289	3 475
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	8 842	3 562	5 280	
	Emprunts et dettes financières divers	4 740	4 740		
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 902	8 902		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	35 929	35 929		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 011	49 011		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	106 615	106 615		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	15 399	15 399		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	19 420	19 420		
	TOTAL DES DETTES	248 857	243 578	5 280	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 400			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 692			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	99 680				99 680
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves					
Autres réserves					
Report à nouveau	139 399	18 027			157 425
Excédent ou déficit de l'exercice	18 027	(18 027)		48 393	(48 393)
Situation nette	257 105			48 393	208 712
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	257 105			48 393	208 712

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
		Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Subventions d'exploitation		7 100				7 100	
Pécules non consommés							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL		7 100				7 100	

--

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION charges constatées d'avance		484	484
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			484

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				19 420
Produits constatés d'avance			19 420	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				19 420

Détermination de la capacité d'autofinancement

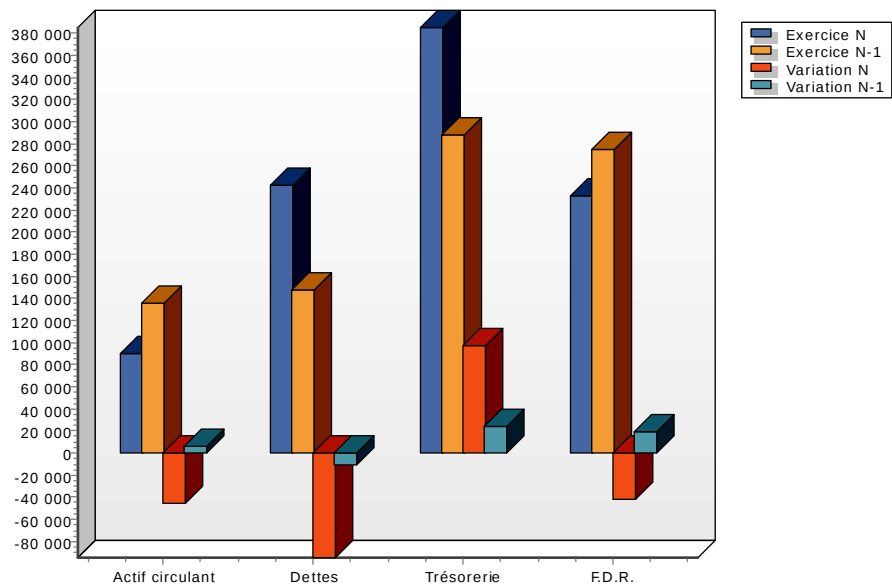
Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Nombre de mois de la période	12	12	12
Résultat net	(48 393)	18 027	(4 627)
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 237	11 762	7 766
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			4 420
+/- Plus ou moins values de cessions			
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	(38 156)	29 789	(1 280)

Tableau de Financement

Etat exprimé en euros		31/12/2025			31/12/2024
Etat en valeurs brutes		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF CIRCULANT	Stocks				
	Clients	50 968	51 529	561	2 547
	Autres créances	84 476	39 016	(45 460)	3 275
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	135 444	90 545	(44 899)	5 822
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	10 433	8 902	1 531	(3 982)
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	137 314	233 474	(96 160)	(6 590)
	TOTAL DETTES A COURT TERME	147 747	242 376	(94 629)	(10 572)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(12 303)	(151 831)	(139 528)	(4 750)
TRESORERIE	Disponible	287 557	385 191	97 634	24 149
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque				(119)
	TOTAL TRESORERIE	287 557	385 191	97 634	24 268
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		275 254	233 360	(41 894)	19 518

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif



Du résultat à la trésorerie

		31/12/2025	
		Impact sur la trésorerie	
		Recette	Dépense
Etat exprimé en euros			
Règlement ANC 2022-06	Etat en valeurs nettes		
Votre résultat comptable est de			48 393
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie (amortissements, provisions, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés)		10 237	
Produits intégrés dans le résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie (reprises sur provisions, ...)			
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son exploitation			38 156
Votre entreprise a en plus bénéficié de :			
Financement externe			
Produits des cessions et réductions des immobilisations financières			
Apports et comptes courants			
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice		4 650	
Subventions obtenues sur l'exercice			
Total des ressources externes		4 650	
Mais votre entreprise a des :			
Éléments à financer			
Dividendes			446
Acquisitions d'éléments immobilisés			
Prélèvements et comptes courants			
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts			7 942
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Total des besoins de financement de l'exercice			8 388
Compte tenu de :			
La situation de trésorerie de l'exercice précédent		287 557	
La situation de trésorerie théorique à la fin de l'exercice devrait s'élever à		245 663	
Cependant votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant, qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :			
Variation des stocks			4 256
Acomptes versés			561
Variation des créances clients			
Variation des autres créances		49 716	
Acomptes reçus			
Variation des dettes fournisseurs			1 531
Variation des autres dettes		96 160	
Besoins générés par le financement du cycle d'exploitation		139 528	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de		385 191	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 107	5 000	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	5 107	5 000	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité								
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l’article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

--

Association ALINEA

6 Traverse Lirette
Quartier de la Visitation
83000 TOULON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

SIÈGE SOCIAL : 30 chemin de Saint-Henri CS 90116 13022 MARSEILLE CEDEX 15 – Tél : 0800 979 977 – Appel non surtaxé – www.exco.fr

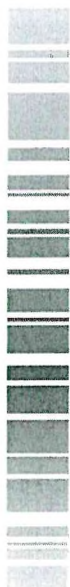
NOS BUREAUX

CANNES ♦ SALON-DE-PROVENCE

04 92 59 20 70 04 90 56 21 38

Exco Audit & Conseil - 5410, au capital de 744 954 Euros - RCS Marseille 505 956 157 - SIRET 505 956 157 00026 - B - TVA Intracommunautaire FR46 541056157

Membre de la Société Française des Commissaires aux Comptes (S.F.C.C.)



Aux membres de l'Association ALINEA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ALINEA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application » de l'annexe aux comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable faisant suite à la première application des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note 2.4 "Dépréciations inscrites au bilan" de l'annexe des comptes expose la méthodologie retenue pour l'évaluation de l'engagement pour départ en retraite d'un montant de 28 028 €.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et de leur caractère raisonnable

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé, conformément aux normes d'exercice professionnel, permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 3 juin 2026

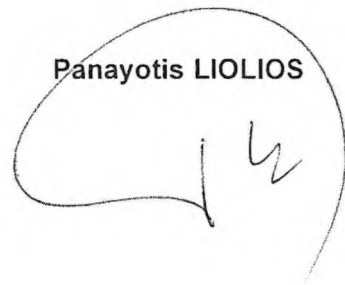
Le commissaire aux comptes

EXCO OMNI AUDIT

Séverine SCHIATTI

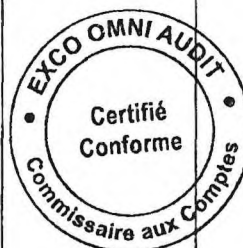


Panayotis LIOLIOS



Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	9 546	9 546		387
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	10 224	10 224		
	Autres immobilisations corporelles	121 117	107 645	13 472	18 787
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	3 475		3 475	3 029
	TOTAL (II)	144 377	127 415	16 962	22 218
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 256		4 256	
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	51 529		51 529	50 968
TOTAL ACTIF (I à VII)	Créances reçues par legs ou donations	34 276		34 276	83 962
	Autres créances	484		484	514
	Charges constatées d'avance				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	385 191		385 191	287 557
	TOTAL (III)	475 736		475 736	423 001
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)		620 113	127 415	492 698	445 218



(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	99 680	99 680
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres fonds propres	Autres		
	Report à nouveau	157 425	139 399
	Excédent ou déficit de l'exercice	(48 393)	18 027
	Total des fonds propres (situation nette)	208 712	257 105
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	208 712	257 105
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Fonds reportés et dédiés	Total des autres fonds propres		
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	7 100	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	7 100	
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	28 028	23 492
	Total des provisions	28 028	23 492
	Emprunts obligataires convertibles		
DETTE	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	8 842	14 534
	Emprunts et dettes financières divers (2)	4 740	2 340
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 902	10 433
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	191 555	87 820
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	15 399	19 494
TOTAL PASSIF	Produits constatés d'avance	19 420	30 000
	Total des dettes (1)	248 857	164 621
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		243 578	155 779
	(2) Dont emprunts participatifs		



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	175 299	72 120
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	399 910	430 525
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		110 734
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	18 212	23 322
Total des produits d'exploitation		593 421	636 701
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	161 385	154 811
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	16 996	14 617
	Salaires	322 224	311 316
	Cotisations sociales	128 326	124 124
	Dotation aux amortissements et dépréciations	5 701	6 487
	Dotation aux provisions	4 536	5 275
	Reports en fonds dédiés	7 100	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	577	244
Total des charges d'exploitation		646 845	616 874
RESULTAT D'EXPLOITATION		(53 424)	19 826



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		(53 424)	19 826
PRODUITS FINANCIERS	De participation	3 940	5 011
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		3 940	5 011
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	409	565
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		409	565
RESULTAT FINANCIER		3 531	4 447
RESULTAT COURANT avant impôts		(49 893)	24 273
	Produits exceptionnels		277
	Charges exceptionnelles		6 524
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(6 247)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		598 861	641 990
TOTAL DES CHARGES		647 254	623 963
EXCEDENT ou DEFICIT		(48 393)	18 027
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			



Annexe complémentaire

Etat exprimé en euros

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont le total est de 492 698 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat déficitaire de 48 393€ avant affectation.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

1 REGLES GENERALES

- 1.1 Objet social
- 1.2 Conventions générales comptables appliquées
- 1.3 Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application
- 1.4 Informations à caractère fiscal

2 PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

- 2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles
- 2.2 Créances
- 2.3 Dettes
- 2.4 Dépréciations inscrites au bilan
- 2.5 Fonds dédiés
- 2.6 Traitement des conventions de financement
- 2.7 Contributions volontaires
- 2.8 Engagements financiers hors bilan et autres informations
- 2.9 Informations sur la masse salariale
- 2.10 Informations complémentaires
- 2.11 Evénements particuliers



Annexe complémentaire

Etat exprimé en euros

1 REGLES GENERALES

1.1 Objet social

" Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à un logement autonome."

Ses moyens sont :

- gérer un CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) et dans ce cadre favoriser l'accès et le maintien des jeunes dans leur logement autonome,
- accueillir,
- informer, accompagner toute personne dans ses démarches, la soutenir dans la mise en œuvre de ses projets, la responsabiliser dans la gestion de l'habitat,
- participer et inciter les acteurs locaux à rechercher les réponses les plus pertinentes aux besoins et promouvoir la mise en place de dispositifs adaptés, en particulier, inciter les bailleurs à offrir des logements en assurant la médiation nécessaire afin de favoriser la prise en compte des publics les plus en difficultés,
- gérer tout dispositif, créer toute structure, solliciter tout agrément nécessaire à la réalisation des objectifs. »

Ses actions

- **AIO : Accueil, Information et Orientation** des personnes sur tout ce qui concerne le logement où l'hébergement.
- **ALT : Hébergement temporaire** des jeunes entre 18 et 30 ans qui rencontrent un certain nombre de difficultés et sont en rupture d'hébergement.
- **ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement** des jeunes entre 18 et 30 ans et qui rencontrent des difficultés d'accès au logement
- **EPLD : Ensemble Pour un Logement Durable** : regroupement d'ALINEA avec Itinova dans le cadre de l'intermédiation locative (Circulaire Boutin de mars 2009). Hébergement temporaire de personnes en situation d'hébergement très précaire (Sans Domicile Fixe, en situation d'expulsion, hébergés à l'hôtel...) par le biais de la sous-location avec ou sans bail glissant.



Annexe complémentaire

Etat exprimé en euros

Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

1. Investissements
 - a. Engagés antérieurement mais terminés durant l'exercice
 - Néant
 - b. Engagés et terminés dans l'exercice
 - Néant
 - c. Engagés dans l'exercice mais non terminés à la clôture :
 - Néant

2. Ressources humaines

Sur l'exercice, peu de mouvement de personnel a été constaté. Ceci n'appelle pas de remarques particulières.

3. Autres moyens/dépenses engagées

- a. Formation : Il n'y a pas ou peu eu d'heures de formation en lien avec l'activité
- b. Communication : Peu de frais de communication sur l'exercice

1.2 Conventions générales comptables appliquées

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2025, les conventions du Plan Comptable Général ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des observations portées au paragraphe 1.3 « changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application »,
- Indépendance des exercices.

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

